



Catalogue VIVACES 2021

Vous pouvez suivre le travail de nos élèves sur notre espace facebook :
<https://www.facebook.com/Exploitation-horticole-du-LPA-de-Tournus>



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

EPL Tournus - Les Perrières
BP 99 - 71700 TOURNUS
Tél. : 03 85 32 26 00
Fax : 03 85 32 17 34
www.epl-tournus.educagri.fr

EXPLOITATION HORTICOLE

Les Perrières - BP 99 - 71700 TOURNUS

Téléphone: 03 85 32 29 80 - Télécopie: 03 85 32 17 34 - mail : sylvain.hedoux@educagri.fr

DESIGNATION	Nom commun	COULEUR	↑	↔	Flo.	Persistant	Expo		
								Brique	CTR 3L
CAREX evergold									X
FESTUCA glauca	Fetuque bleue	gris bleuté	20/25	30/35	6/7	P	☼	X	X
PENNISETUM macrourum	Herbe aux écouvillons macrourum	Longs épillets compactes	150/180	80/100	7/10	SP	☼	X	
PENNISETUM villosum	Herbe aux écouvillons	cyindre beige	40/60	60/80	7/10		☼	X	
STIPA tenuissima 'Pony tail's'	Cheveux d'ange		40/50	40/50	6/7		☼	X	
ACHILLEA millefolium 'Summer Pastels'	Achillée millefeuille	mélange pastel	50/60	50/60	6/8		☼	X	
ACHILLEA tomentosum	Achillée tomenteuse	jaune	20/30	30/40	6/7		☼	X	
AGAPANTHUS umbellatus	Agapanthe	bleu	80/100	50/60	7/8		☼	X	X
AGASTACHE aurantiaca 'Orangeade'	Agastache	orange/saumon	40/60	30/40	7/9		☼	X	
ALCHEMILLA mollis	Alchemille commune	jaune verdâtre	40/60	40/50	6/7	SP	☼	X	
ALYSSUM saxatile 'Compactum Golddust'	Corbeille d'or	jaune	20/30	40/50	4/5	P	☼	X	
ANEMONE pulsatilla	Pulsatille	violet	20/25	25/30	4/5		☼	X	
AQUILEGIA alpina	Ancolie	bleu foncé	50/60	30/40	5/6		☼	X	
AQUILEGIA caerulea 'Mac Kana'	Ancolie	mélange	80/100	40	4/6		☼	X	
AQUILEGIA vulgaris 'Plena barlow'	Ancolie double	mélange	80/100	40	4/6		☼	X	
ARABIS caucasica 'Bonnet de neige'	Arabette	blanc	15/20	50	4/5	P	☼	X	
ARENARIA montana 'Blizzard white'	Sabline	blanc	15/20	50	5/6	P	☼	X	
ARMERIA maritima 'Splendens rose'	Gazon d'Espagne	rose	20	40	5/6	P	☼	X	
ASTER novi-belgii mix	Aster d'automne	mélange	80/120	60	8/10		☼	X	
ASTILBE 'Sprite'	Astilbe	Mélange	50/60	60	8/10		☼	X	
AUBRIETA deltoidea mix	Aubriète	mélange	15/20	40	4/5	SP	☼	X	
AUBRIETA F1 'Audrey tons violet'	Aubriète	violet	15/20	40	4/5	SP	☼	X	
CAMPANULA glomerata 'Dahurica'	Campanule à bouquet	violet	50	40	6/8		☼	X	
CAMPANULA carpatica 'Clips blue'	Campanule des Carpates	bleu	20	40	6/9	SP	☼	X	
CATANANCHE caerulea	Cupidone	bleu œil noir	50	50	6/9		☼	X	
CENTAUREA candidissima	Centaurée candidissima	feuillage gris	40	50	7/8	P	☼		
CENTRANTHUS ruber	Valeriane	rose	60/80	60	5/8		☼	X	
CERASTIUM tomentosum 'Tapis d'argent'	Tapis d'argent	blanc	15/20	40	5/6	SP	☼	X	
COREOPSIS grandiflora 'Early Sunrise'	Coreopsis	jaune double	35/40	30/40	6/10		☼	X	
COREOPSIS grandiflora 'Sunfire'	Coreopsis	jaune double	35/40	30/40	6/10		☼	X	
DELPHINIUM X 'Magic Fountain'	Pied d'alouette	bleu	80/120	60	6/7 + 9		☼	X	

DESIGNATION	Nom commun	COULEUR	↑	↔	Flo.	Persistant	Expo		
								Brique	CTR 3L
DIANTHUS alpinus 'Allwoodii'	Œillet des alpes	rose	15/20	30	7/9	SP	☼	X	
DIANTHUS caesius 'Grandiflorus'	Œillet bleuâtre	rose	15/20	30	6/8	SP	☼	X	
DIANTHUS deltoïdes 'Artic fire'	Œillet à delta	blanc cœur rouge	15/20	30	5/8	P	☼	X	
DIANTHUS deltoïdes 'Confetti'	Œillet à delta	mélange	15/20	30	5/8	P	☼	X	
DIANTHUS plumarius	Œillet mignardise	mélange	20/30	30/40	5/7		☼	X	
DORONICUM orientale 'Little leo'	Doronic	jaune d'or	40/50	40	4/5		☼☐	X	
ECHINACEA purpurea 'Magnus'	Echinacée	rose	80/100	50	7/9		☼	X	
ERIGERON karvinskianus 'Profusion'	Vergerette de Karvinsky	blanc rosé	20/30	30/40	6/10		☼	X	
EUPHORBIA characias 'Wulfenii'	Euphorbe des garrigues	vert-jaune	120	80/100	4/5	P	☼		
EUPHORBIA griffithii 'Fire glow'	Euphorbe de Griffith	orange/rouge	60/70	40/50	5/6	SP	☼☐	X	
EUPHORBIA myrsinites	Euphorbe de Corse	vert-jaune	15/20	40/50	4/5	P	☼	X	
EUPHORBIA polychroma	Euphorbe polychrome	vert-jaune	40	50/60	4/5	SP	☼☐		
FUCHSIA 'Beacon'	Fuchsia vivace	rouge/violet	60/80	50/60	6/10		☼☐	X	
FUCHSIA 'Beacon Rosa'	Fuchsia vivace	rose clair	60/80	50/60	6/10		☼☐	X	
FUCHSIA magellanica 'Alba'	Fuchsia de Magellan blanc	blanc	100/120	60/80	6/10		☼☐	X	
FUCHSIA magellanica 'Tricolor'	Fuchsia de Magellan panaché	rouge/violet	100/120	60/80	6/10		☼☐	X	
FUCHSIA magellanica var. gracilis	Fuchsia de Magellan	rouge/violet	100/120	60/80	6/10		☼☐	X	
FUCHSIA microphylla	Fuchsia microphylla	rose fuchsia	80/100	60/80	7/10		☼☐	X	
FUCHSIA 'Regia reitzii'	Fuchsia vivace	rouge/violet	60/80	50/60	7/10		☼☐	X	
GAILLARDIA grandiflora mix haut	Gaillarde haute	mélange	70/80	40/50	6/9		☼	X	
GAILLARDIA grandiflora naine	Gaillarde compacte	mélange	30/40	30/40	6/9		☼	X	
GAURA lindheimeiri	Gaura	blanc rosé	80/100	60	6/10		☼☐	X	
GAURA lindheimeiri	Gaura	mélange	60/80	60	6/10		☼☐	X	
GERANIUM sanguineum 'Vision'	Geranium vivace	rose	30/50	50	5/9		☼☐	X	
GERANIUM rozanne	Geranium vivace	bleu	50/60	40/50	7/9	SP	☼☐	X	
GEUM fchiloense 'Mrs bradshaw'	Benoite	rouge	50	40	5/7		☐		
GYSOPHILA paniculata	Gypsophile	blanc double ébouriffé	80/100	60	7/8		☼	X	
GYSOPHILA repens 'Filou' rose	Gypsophile rampant	rose	10	40	5/8		☼	X	
HELENIUM autumnale 'Western'	Hélénie	mélange jaune/orangé	80/100	80	7/9		☼	X	
HELLEBORE niger	Hellébore	Blanc	30/35	30/40	2/4		☼☐	X	
HELLEBORE niger 'Painted Bunting'	Hellébore	Blanc bordé de rose	30/35	30/40	2/4		☼☐	X	
HEMEROCALLIS 'Sammy russel'	Lis d'un jour	rouge	60/70	50/60	7/8		☼☐		X
HEMEROCALLIS 'Stella de oro'	Lis d'un jour	jaune vif	40/50	50/60	6/9		☼☐		X
HEUCHERA X Black Beauty	Heuchère Fil pourpre revers rouge	Fil pourpre revers rouge	30/40	30/40	5/7	P	☼☐	X	
HEUCHERA X Fandango	Heuchère Fil pourpre argenté	Fil pourpre argenté	30/40	30/40	5/7	P	☼☐	X	

DESIGNATION	Nom commun	COULEUR	↑	↔	Flo.	Persistant	Expo		
								Brique	CTR 3L
HEUCHERELLA X Cascade Copper	Heuchère Feuillage rose/pêche cuivré	Fil rose/pêche cuivré	30/40	30/40	5/7	P	☼☐	X	
HEUCHERELLA X Yellowstone falls	Heuchère Fil vert citron marbré	Fil vert citron marbré	30/40	30/40	5/7	P	☼☐	X	
HOSTA 'Fortunei Albopicta'	Hosta	lavande	60/70	40/60	7/8		●●	X	
HOSTA 'Fortunei Aureomarginata'	Hosta	lavande	60/70	40/60	7/8		●●	X	
HOSTA 'Fortunei Golden tiara'	Hosta	mauve	30/40	40/60	5/6		●●	X	
HOSTA 'Undulata Albomarginata'	Hosta	mauve	50/60	40/60	7/8		●●	X	
HYPERICUM calycinum 'Rose de Sharon'	Millepertuis rampant	jaune	30/50	50	6/8	SP	☼	x	
IBERIS sempervirens 'Snowflake'	Thlaspi corbeille d'argent	blanc	20/30	50	3/5	P	☼	X	
IRIS germanica	Iris des jardins	mélange	50/60	40/50	4/6		☼	X	
KNAUTIA macedonica 'Melton Pastels'	Petite scabieuse de Macédoine	mélange pastel	60/80	40/50	7/9	P	☼☐	X	X
LAVANDULA angustifolia 'Hidcote blue'	Lavande	violet	40/60	60	6/8	P	☼	X	
LAVANDULA stoechas 'Purple Ribbon'	Lavande papillon	violet	40/60	50	7/8	P	☼	x	
LEUCANTHEMUM 'Banana cream'	Marguerite jaune	jaune clair	30/50	30/40	6/8		☼☐	X	
LEUCANTHEMUM maximum 'Polaris'	Marguerite d'été	blanc simple	90/100	50/60	6/8		☼☐	X	
LEUCANTHEMUM superbum 'Crazy Daisy'	Marguerite d'été	blanc double ébouriffé	70	50	6/8		☼☐	x	
LUPINUS polyphyllus 'De Russell'	Lupin	mélange	70/90	70/80	5/7		☼☐	x	
LYCHNIS chalcedonica 'Red cross'	Croix de Jérusalem	rouge vif	80/100	50/60	6/8		☼	x	
LYCHNIS coronaria	Coquelourde	carmin	60/80	50/60	7/9	SP	☼	x	
LYCHNIS viscaria 'Splendens'	Attrape-mouche	rose vif	30/40	30/40	5/6	SP	☼	X	
LYSIMACHIA nummularia 'Aurea'	Herbe aux écus dorée	jaune	15/20	40/50	5/7		●●	X	
MALVA moschata	Mauve musquée	rose clair	60/70	40/50	6/9		☼☐	X	
MONARDA didyma 'Panorama'	Monarde	mélange	60/80	50/60	6/9		☼☐	X	
MONARDA hyb. 'Lambada'	Monarde	rose	60/80	50/60	6/9		☼☐	X	
NEPETA nervosa 'Blue carpet'	Chataire nervurée	bleu violacé	40/60	50/60	7/9		☼☐	x	
NEPETA x faassenii	Menthe des chats	bleu lavande	30/50	50/60	6/9		☼☐	x	
PAPAVER nudicaule 'Bulle de champagne'	Pavot d'Islande	mélange	30/40	30/40	5/9		☼	x	
PHLOX douglasii 'Crackerjack'	Phlox nain	rouge	15/20	25/35	4/5	P	☼☐	X	
PHLOX paniculata 'Starfire'	Phlox haut des jardins	rouge	80/90	50/60	7/9		☼☐	X	
PHLOX paniculata 'Tenor'	Phlox haut des jardins	rose vif	70/80	50/60	6/9		☼☐	X	
PHLOX subulata 'Emerald Blue Cushion'	Phlox tapissant	lavande	20/25	25/35	4/5	P	☼☐	X	
PHLOX subulata 'Candy stripe'	Phlox tapissant	rose bordé blanc	20/25	25/35	4/5	P	☼☐	X	

DESIGNATION	Nom commun	COULEUR	↑	↔	Flo.	Persistant	Expo		
								Brique	CTR 3L
PHYSALIS alkekengii var. franchetii	Lanterne japonaise	blanc/fruit orange	70/80	50/60	6/7		☼	X	
PHYSOSTEGIA virginiana 'Alba'	Cataleptique	blanc	80/100	50/60	7/9		☼	X	
PIVOINE double rouge	Pivoine	Rouge	100/120	60/70	7/9		☼		X
PIVOINE double rose	Pivoine	Rose	100/120	60/70	7/9		☼		X
POLEMONIUM X 'Heavenly Blue'	Polemoine	bleu ciel	60/70	50/60	5/7		☼	x	
POTENTILLA atrosanguinea	Potentille	rouge	40/50	40/50	6/8		☼	X	
POTENTILLA nepalensis 'Miss Willmott'	Potentille	rose cuivré œil foncé	30/40	40/50	6/9		☼		
POTENTILLA thurberi 'Monarchs velvet'	Potentille	écarlate	20/30	30/40	6/7		☼		
PRIMULA vialii	Primevère des marais	rose et rouge	30/40	30/40	6/7		☾	X	
SALVIA darcyi	Sauge (-10°C)	rouge corail	80/100	70/80	8/10		☼	X	
SALVIA discolor	Sauge cassis (-5°C)	noir cassis	80/100	70/80	7/10	SP	☼	X	X
SALVIA elegans (rutilans)	Sauge ananas 'Pineapple' (-3°C)	rouge	80/100	70/80	6/7	P	☼	X	X
SALVIA gregii	Sauge arbustive vivace	mélange	60/100	60/80	7/10		☼	X	
SALVIA guaranitica	Sauge (-7°)	bleu violet	80/100	70/80	8/10	SP	☼	X	X
SALVIA involucrata	Sauge 'Bethelli' (-3°C)	rose	100/120	80/100	7/10		☼	X	X
SALVIA microphylla 'Cera potosi'	Sauge arbustive vivace (-10°C)	fuchsia	80/100	80/90	7/10		☼	x	X
SALVIA nemorosa 'Adora'	Sauge	bleu foncé	40/60	40/50	6/8		☼	X	
SALVIA patens	Sauge patens	bleu	40/50	40/50	7/10		☼	x	
SAPONARIA ocymoides	Saponaire	rose	15/20	40/50	5/8		☼	x	
SAXIFRAGA arendsii 'Tapis blanc'	Saxifrage	blanc	15/20	30/40	4/5	P	☼	x	
SAXIFRAGA arendsii 'Ware's crimson'	Saxifrage mousse	rouge	15/20	25/30	4/6	P	☼	X	
SAXIFRAGA cotyledon 'Southside'	Saxifrage	blanc	25/30	25/35	5/7	P	☼	X	
SCUTELLARIA baicalensis 'Oriental blue'	Scutellaire	bleu violacé	25/35	30/40	7/9		☼	x	
SEDUM forsterianum 'Oracle'	Orpin de Forster	jaune	15/30	30/40	6/7	P	☼		
SEDUM mélange 5 variétés tapissantes	Orpin	mélange	15/30	30/40	7/8	SP	☼		
SEDUM ussuriense 'Turkish delight'	Orpin feuillage pourpre	pourpre	15/30	30/40	7/8		☼		

DESIGNATION	Nom commun	COULEUR	↑	↔	Flo.	Persistant	Expo		
								Brique	CTR 3L
SEMPERVIVUM mix	Joubarbe	mélange	10/15	10/15	6/7	P	☼		
SISYRINCHIUM californicum 'Yellow Stones'	Sisyrinchium	jaune soufre	15/20	20/25	5/7	SP	☼	X	
SISYRINCHIUM idahoense 'Bellum'	Bermudienne - Herbe aux yeux bleus	mauve	20/30	25/30	5/6	SP	☼	X	
SOLIDAGO canadensis 'Golden Baby'	Verge d'or	jaune	40/60	50/60	6/9		☼		
STACHYS byzantina 'Lanata olympica'	Oreille d'ours	feuillage gris	30/40	40/50	6/7	SP	☼	x	
TRADESCANTIA andersoniana MIX	Ephémère de Virginie	mélange	40/50	50/60	6/9		☼		
TRADESCANTIA andersoniana bleu foncé	Ephémère de Virginie	bleu foncé	40/50	50/60	5/9		☼	X	
TRITOMA hybride	Kniphofia	orange-jaune	80/100	60/70	6/9	P	☼	X	
VERBASCUM x 'Southerm Charm'	Molène	mélange pastel	50/60	50/60	6/8		☼	x	
VERBENA bonariensis	Verveine de Buenos Aires	mauve	100/120	50/60	7/10		☼	X	
VERBENA rigida	Verveine rigide	mauve	40/50	40/50	7/10		☼	X	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'EXPLOITATION HORTICOLE

Article 1 : Toute commande de végétaux implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 2 : Les marchandises sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros. Les prix s'entendent nets, transport et emballages non compris, hors taxes. TVA au taux en vigueur en sus. Les prix sont votés chaque année au Conseil d'administration d'avril et de juin de l'année en cours.

Article 3 : Les commandes peuvent être passées par tout moyen (courrier, fax, email, téléphone...) par le client. Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits du directeur d'exploitation, et accepté par écrit par ce dernier. Les commandes ne sont définitives qu'après confirmation écrite ou orale par le directeur d'exploitation, sauf acceptation contraire écrite ou orale du directeur d'exploitation.

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande ne pourra être prise en compte par le directeur d'exploitation, que si la demande est faite par écrit ou oral. Si le directeur d'exploitation accepte la modification de la commande, il sera délié des délais convenus pour son exécution.

Article 4 : La responsabilité morale et du directeur d'exploitation ne peuvent être engagée en cas d'échec de culture. Une confirmation de commande ne constitue pas un engagement de fournir tous les produits, une réduction partielle ou totale pourra être appliquée en cas d'accidents de culture quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Article 5 : La livraison s'effectue conformément à la commande soit par la remise directe du produit à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du vendeur.

Le directeur d'exploitation s'efforce de respecter les délais de livraison qu'il indique à l'acceptation de la commande, et à exécuter les commandes, sauf cas de force majeure. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résolution de la commande passée par l'acheteur, ni donner lieu à aucune pénalité ou indemnité. Les marchandises sont réputées prises sur notre exploitation horticole.

Les risques sont transférés à l'acheteur dès la sortie de l'exploitation Horticole du lycée de Tournus. Les marchandises sont transportées, même en cas de livraison franco, aux risques et périls de l'acheteur, auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

Article 6 : Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé, doivent être formulées par écrit dans les 48 heures de l'arrivée des produits.

Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par l'acheteur sans l'accord préalable exprès et écrit du directeur d'exploitation du lycée horticole de Tournus. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

L'acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

Article 7 : le règlement s'effectue à réception de la facture pour les clients habituels ou nouveaux.

En cas de retard de paiement de toute facture venue à échéance, L'agent comptable du Lycée Horticole de Tournus en lien avec le directeur/trice de l'EPLEFPA pourra suspendre toutes les commandes ou livraisons en cours ou à venir. Toute somme non payée à réception de la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal majoré de 7 points, outre les frais forfaitaires prévus par les textes en vigueur.

Article 8 : Tous différends relatifs à la conclusion, à l'interprétation ou à l'exécution de présentes conditions générales

de vente et les ventes qu'elles régissent seront portés devant le Tribunal Administratif de DIJON 21000 22 rue d'Assas BP 61616 21016 Dijon Cedex, France quel que soit le lieu de livraison ou même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeur. Conditions générales de vente votées et approuvées lors du conseil d'administration du 11/04/2017

Plantes vivaces : les tarifs sont toujours en fonction du diamètre du récipient et de la quantité emportée.

Ils sont entendus en euros T.T.C.

Diamètre	Prix unité	Prix unité si + de 10
POT brique Ø 13	3,50 €	3,00 €
CTR 3L	8,00 €	7,00 €